

Tout **changer!**





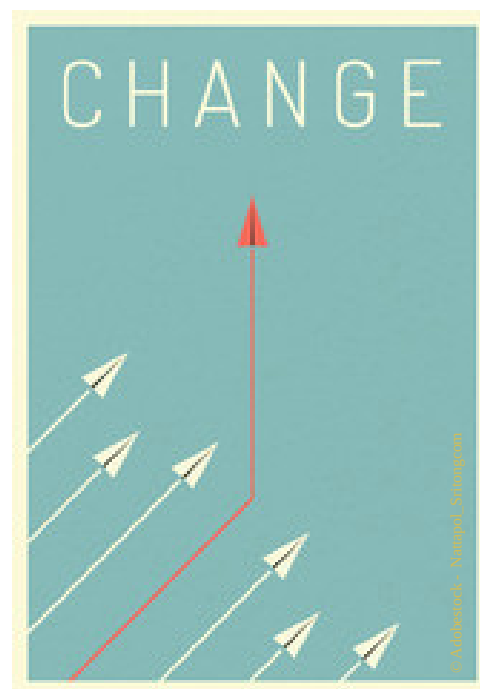
Sommaire

1 - La tentation de la stratégie du choc	5
2 - Une autre sortie de crise est possible	9
Croissance, PIB : on continue comme avant ?	10
Refonder les services publics	11
Peser sur les choix de production	12
3 - Répondre aux urgences environnementales	15
Mieux contrôler les réglementations environnementales	17
Une fiscalité environnementale juste	17
4 - Quels financements ?	19
Une profonde réforme fiscale	20
5 - Et la dette ?	22
Le risque de dépendre des marchés financiers	23
Monétisation de la dette publique	24
6-Système bancaire et politique monétaire : faire autrement	26
Réformer et socialiser le système bancaire	27
Une autre politique monétaire	27
A-t-on besoin d'un drone monétaire ?	28
Conclusion	28

Tout changer !

La pandémie du covid-19, qui a débouché sur une crise sanitaire d'ampleur, met en évidence les failles de notre système socio-économique et signe la faillite des stratégies néolibérales menées avec constance par la plupart des gouvernements depuis plus de trois décennies. Elle montre a contrario l'importance de services publics de qualité, de systèmes de sécurité et protection sociale étoffés et confirme la nécessité de l'action publique. Un autre effet collatéral de cette crise est qu'elle a permis, à travers le ralentissement de l'activité économique induit par le confinement, de réduire le niveau de pollution et d'émission de gaz à effet de serre. Là où les gouvernements peinaient à adopter des mesures propres à tenir leurs engagements en matière climatique, la lutte contre le virus les y a contraint ; certes à leur corps défendant et dans la pire des conditions, mais démonstration est ainsi faite qu'il n'y a là rien d'inéluctable. Au-delà des drames humains, cette crise aura toutefois un impact probablement considérable sur l'économie réelle et sur la vie des populations : baisse du PIB, faillites d'entreprises, explosion du chômage, perte de revenus. Et les catégories les plus démunies, les plus fragiles et les plus précaires en subiront plus que d'autres les effets.

Alors que l'on ne sait pas encore quelle sera la durée de cette pandémie et donc l'ampleur effective de ses conséquences économiques et sociales, il y a urgence



à réfléchir à l'après et à préparer les mesures qui permettront d'en limiter les dégâts en relançant l'activité économique, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Toute la question est de savoir comment : fermer au plus vite cette mauvaise parenthèse et renouer avec les politiques antérieures ou profiter de cette crise pour changer de paradigme en remettant les besoins humains plutôt que l'intérêt du capital au cœur des processus productifs et en intégrant les nécessités de la transition écologique ?



Photo © AdobeStock - Photocreo Bednarek

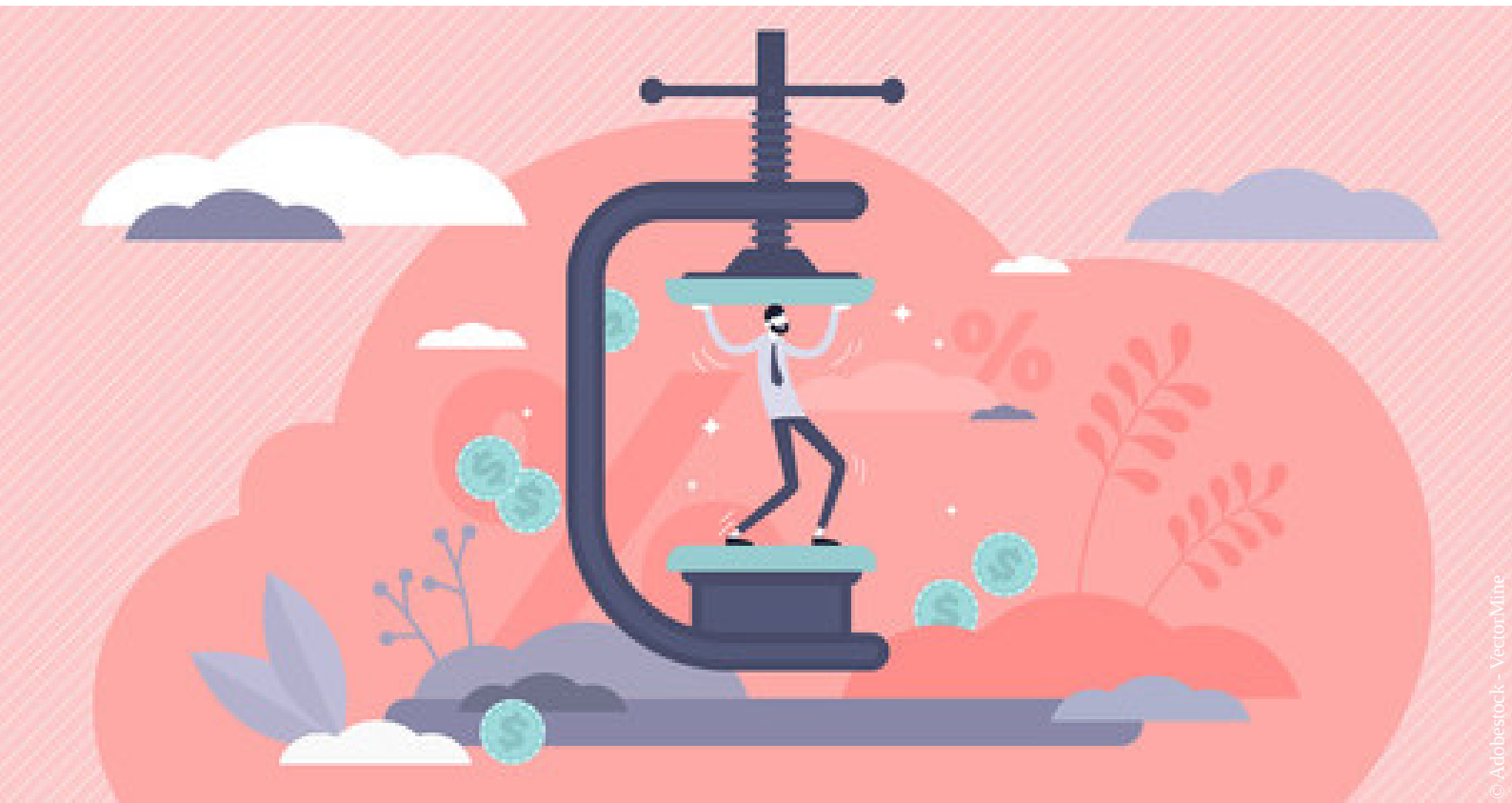
1.

La tentation de la stratégie du choc

A première vue, la violence de cette crise et de ses conséquences semble avoir ouvert les yeux de beaucoup sur la nécessité de ne plus continuer comme avant. Même le président Macron l'a reconnu officiellement. « Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour (...) Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai. » déclarait-il le 12

mars. Il était même plus précis : « *Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux (...) Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie.* » Quel aveu ! Il reconnaît donc qu'il a eu tout faux jusqu'à présent ?





Mais quelle valeur accorder à ce revirement ? L'expérience nous a malheureusement appris à n'accorder qu'une crédibilité limitée à la parole publique. Sans remonter bien loin, que d'engagements n'avons-nous pas entendus, lors de la crise financière de 2008, sur la mise au pas de la finance. Pourtant dès que celle-ci a été tirée d'affaire, grâce à l'intervention massive des États, c'est à nouveau elle qui a dicté sa loi et les velléités de réforme se sont vite évanouies. Mais surtout, les actes du gouvernement n'accréditent pas la réalité d'un tel revirement. Les milliards qu'il a mis sur la table visent davantage à protéger les entreprises et éviter leur faillite dans la perspective de maintien de la rentabilité du capital plutôt qu'à maintenir les revenus des travailleuses et travailleurs, et notamment des

plus précaires. 20 milliards ont par ailleurs été votés dans la Loi de finances rectificative pour le sauvetage de grandes entreprises qui contribuent fortement au dérèglement climatique sans que cette aide soit conditionnée au moindre engagement social ou écologique. Si l'on avait encore quelques doutes, le ministre de l'Économie s'est chargé de les dissiper en précisant qu'il n'était pas question de revenir sur les mesures fiscales adoptées au début du quinquennat (suppression de l'ISF, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus des capitaux...). La solidarité a ses limites ! D'ailleurs son collègue du Budget préfère en appeler à la charité des grandes fortunes plutôt que leur imposer des hausses d'impôt.

SUR LES 110 MILLIARDS DÉBLOQUÉS POUR L'ÉCONOMIE, SEULS 8 MILLIARDS SERONT DESTINÉS À L'HÔPITAL (POUR PAYER LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DES SOIGNANTS ET LES ÉQUIPER DE MASQUES), UNE SOMME DÉRISOIRE PAR RAPPORT AU BUDGET DE LA SANTÉ (200 MILLIARDS D'EUROS ENVIRON), INCLUANT EN OUTRE LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES VERSÉES AUX PERSONNES QUI SE METTENT EN ARRÊT MALADIE POUR GARDER LEURS ENFANTS, ET SEULEMENT 1 MILLIARD EST CONSACRÉ AUX MESURES DE SOUTIEN AUX MÉNAGES LES PLUS DÉMUNIS.

Il est donc très probable que, dès que la crise sanitaire lui en laissera la possibilité, le gouvernement cherche à faire redémarrer l'activité économique telle qu'elle fonctionnait avant et n'infléchisse qu'à la marge sa politique. Pire, il pourrait être tenté par la stratégie du choc : profiter de la sidération et de la démobilisation provoquées par le drame actuel pour imposer de nouveaux reculs sociaux. C'est le scénario qui avait prévalu après la crise financière, notamment en Europe. Les gouvernements ont alors profité de la hausse des dettes publiques provoquée par le sauvetage des banques et de la crise de l'euro qui s'en est suivie pour accélérer la mise en œuvre des réformes néolibérales (plans d'austérité, démantèlement des services publics et de la protection sociale, flexibilisation du marché du travail...).

Les réflexions que mène la Caisse des dépôts et consignations, à la demande d'Emmanuel Macron, sur l'hôpital public soulèvent le même doute puisqu'elles visent ni plus ni moins qu'à accélérer la privatisation et la marchandisation de la santé.

L'utilisation de l'état d'urgence sanitaire pour modifier certaines règles du Code du travail, même si ce n'est pour l'instant que temporaire, n'est à cet égard pas de bon augure.





2.

Une autre sortie de crise est possible

Une telle évolution n'est pourtant pas une fatalité. Certes, l'urgence de la situation sera mise en avant pour justifier de faire repartir la machine économique au plus vite sans la modifier et en allégeant au contraire ses contraintes. Les constructeurs automobiles mènent déjà un lobbying intensif pour que soit reportée la réglementation européenne qui devait plafonner leurs émissions de CO2 afin d'éviter « une pression supplémentaire sur leurs finances qui sont déjà impactées par la crise sanitaire ». Et le président du Medef annonce qu'il faudra revenir sur certains acquis sociaux (durée du travail, congés...). Or si des mesures d'urgence sont évidemment nécessaires pour faire face à cette crise et en limiter les dégâts sociaux (moyens pour l'hôpital, soutien des entreprises, maintien des revenus...), la question de la relance de l'activité n'interviendra qu'à son issue. La période actuelle nous donne donc paradoxalement un peu de temps pour élaborer des politiques qui permettront d'en finir avec celles dont l'échec est désormais patent. C'est une occasion unique, non seulement d'amorcer enfin sérieusement la transition écologique,

mais aussi de rompre avec le productivisme, le consumérisme et l'obsession du court terme qui caractérisent aujourd'hui nos sociétés. Cela ne se fera bien sûr pas sans résistances et nécessitera une forte mobilisation de larges couches de la société. Mais plusieurs éléments donnent à penser que cette mobilisation pour un autre mode de développement est possible si on la prépare dès maintenant.

Le drame actuel a révélé le caractère irremplaçable de l'intervention publique et la nécessité des services publics, s'agissant non seulement de la santé mais de tous les domaines essentiels. Les aberrations auxquelles a conduit la mondialisation financière sont désormais perçues par tous, de même que les conséquences des politiques menées depuis des années. Cette prise de conscience intervient après celle relative à la question écologique qui a marqué la période précédente et le lien est fait entre les deux, tant en ce qui concerne l'origine et la circulation du virus que sur les risques de répétition de telles pandémies ou d'événements tout aussi dramatiques provoqués par le changement climatique.



Ce modèle de développement économique, capitaliste productiviste, pollueur et inégalitaire doit être dépassé.

À cela s'ajoute une sensibilité exacerbée aux inégalités sociales qu'avaient traduite notamment la mobilisation des gilets jaunes la lutte contre la réforme des retraites. Elle resurgit aujourd'hui entre ceux qui sont en première ligne et craignent d'être appelés à payer la facture après la crise et ceux qui auront traversé cette période sans grand dommage et sont souvent les bénéficiaires des politiques libérales.

Transformer cette prise de conscience écologique et sociale en mobilisation suppose qu'elle puisse s'inscrire dans la perspective d'une alternative à la fois ambitieuse et réaliste, à la hauteur des enjeux et répondant aux besoins des populations. Construire cette alternative nécessite que chacun et chacune, à son niveau, contribuent à alimenter la réflexion. C'est le sens de cette contribution.

Croissance, PIB : on continue comme avant ?

Le réflexe du gouvernement français, notamment de son ministre de l'économie Bruno Lemaire, et du patronat, est de vouloir faire repartir l'économie, comme avant, avec comme seul objectif : retrouver la sacro-sainte croissance des profits.

Pour cela, le gouvernement n'hésite pas à remettre en cause des acquis sociaux, faire prendre des risques aux travailleurs et travailleuses et le MEDEF, de son côté, ose demander des aménagements des règles de protection environnementale.

Aujourd'hui, l'indicateur dominant de notre économie est le Produit Intérieur Brut (PIB). Or, il n'est pas seul à même de décrire l'état réel de notre société. Il ne nous dit rien de l'état des inégalités, rien de l'état de l'environnement. Il s'agit d'une construction dont les productivistes se sont servis pour asseoir un modèle de développement. Ils ont réussi depuis des années à présenter cet indicateur comme le seul capable de représenter une évolution positive des sociétés, et ce quelles que soient les conséquences tant en matière d'inégalités sociales que de dégâts environnementaux. Mettre sur un pied d'égalité toutes les activités pourvu qu'elles produisent de la valeur financière amènent à des aberrations.

Par exemple, il est admis que les accidents, les canicules, inondations et leurs effets sont positifs puisqu'ils contribuent à l'augmentation du



PIB. (au travers des réparations et reconstructions engendrées). Autre exemple, un embouteillage crée du PIB parce qu'il augmente la consommation d'essence et donc l'activité des industries pétrolières.

A contrario, aucune prise en compte pour les activités dites « improductives » comme le travail domestique, le bénévolat, la solidarité, le plus souvent exercées par des femmes ...que dire de la façon dont est mesurée la valeur produite par les services dits non marchands et les services publics en général ?

Repenser en profondeur les indicateurs économiques imposées dans le débat public et la place qu'on leur accorde sera une étape indispensable pour peser dans un changement de politique économique

Refonder les services publics

La crise sanitaire montre à quel point le libéralisme et les attaques contre le secteur public sont néfastes. Elle offre la possibilité de sortir des rapports marchands, d'une société de « à chacun selon ses moyens » pour développer les rapports non marchands et une société de « à chacun selon ses besoins, indépendamment de sa capacité financière ». Ici, les services publics ne sont pas simplement des amortisseurs : ils constituent les bases d'un nouveau mode de dévelop-

Il convient donc pour sortir du dogme de la croissance à tout prix, de considérer de nouveaux indicateurs (indicateur de développement humain, l'espérance de vie en bonne santé, les écarts de revenus, la consommation carbone, la biodiversité...) à ceux existants actuellement.

pement fondé sur la solidarité et la réponse aux besoins. La crise sanitaire est révélatrice de ces deux visions de la société : l'une exclut, l'autre inclut. Ainsi, aux États-Unis, les principales victimes du coronavirus sont les pauvres car ils n'ont pas les moyens de se protéger, doivent aller travailler même s'ils sont malades et n'ont pas les moyens d'accéder aux soins adéquats. En France, les soins se font indépendamment de votre capacité financière. C'est dans de tels moments que l'on voit la différence de logique.



Cependant, certains territoires, comme la Seine-Saint-Denis, ont été particulièrement touchés : c'est le résultat de quatre décennies de politiques libérales durant lesquelles les services publics ont été affaiblis. C'est pour cela qu'il est aujourd'hui important de rompre avec ces politiques libérales qui aboutissent à l'exclusion.

Alors que les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis des décennies, il est nécessaire de revoir les rémunérations en fonction de l'utilité sociale dans le public, mais aussi dans le privé : il a fallu cette crise sanitaire pour que nos responsables politiques comprennent que ceux qu'ils considéraient comme « rien » étaient quelque chose. Cette logique libérale qui consiste à faire croire que ceux qui réussissent sont « les premiers de cordées », les actionnaires, les fortunés, a échoué. Ce ne sont pas eux qui font fonctionner le pays, ce sont les travailleurs qui remplissent des fonctions dévalorisées par les libéraux. À la lumière de cette crise, la reconnaissance du travail doit être révisée en fonction de son utilité sociale.

Il convient également de repenser la définition des services publics. Elle doit être élargie pour intégrer les services des plate-formes pour en finir avec l'ubérisation.

Avec l'arrivée de ces nouvelles technologies, il est possible de développer de nouvelles activités pour répondre aux besoins et aspirations des citoyens. Actuellement, ces activités sont laissées aux acteurs privés. Au lieu de laisser les acteurs privés en profiter, la puissance publique peut mobiliser ces avancées technologiques pour répondre à ces besoins et aspirations selon une logique de service public. Si l'on prend les transports, par exemple, Uber est une réponse

privée aux besoins et aspirations émergentes, mais la contrepartie est la souffrance et la privation des droits sociaux des chauffeurs.

Il est possible d'y répondre autrement. La puissance publique pourrait réaliser cette organisation de transport privé, afin de protéger les chauffeurs et garantir leurs droits. Quant à la plate forme de location, AirBnb, elle perturbe considérablement les conditions d'accès au droit au logement des ménages aux revenus modestes. Il ne s'agit pas d'étatiser, mais de protéger les travailleurs tout en répondant aux besoins et aspirations des citoyens.

Peser sur les choix de production

Puisque le système productif est quasiment à l'arrêt, c'est le moment de réfléchir, avant de le relancer, aux choix et aux conditions de production. Ceux-ci correspondent-ils à nos besoins et celles-ci sont-elles tenables dans la durée, socialement et écologiquement ? Or le redémarrage de l'activité économique ne sera possible que grâce à l'intervention massive des pouvoirs publics (État, collectivités locales, banque centrale).

Nous avons donc les moyens, si nous imposons que cela se fasse sous le contrôle des citoyens et des travailleurs, de peser sur ces choix et de ne pas les laisser être déterminés par la seule considération du profit qu'ils peuvent générer. L'État peut en effet conditionner ses aides (subventions, prêts, commandes publiques, fiscalité, garanties...) au respect de critères sociaux et environnementaux, tout comme la banque centrale peut moduler sur les mêmes bases le refinancement qu'elle accorde aux banques et ses achats de titres.

Certaines productions, certains modes de production pourraient ainsi être favorisés au détriment d'autres. Ce peut être également le moyen d'accélérer la transition écologique et la mutation de l'appareil productif rendue nécessaire par l'urgence climatique.

Le choix de ces critères, et donc le choix des marchandises, des services et des industries à privilégier, devrait évidemment faire l'objet d'un large débat public. Il ne peut s'agir que de choix collectifs qui doivent refléter in fine les besoins des habitants. Ceux-ci doivent donc



être appelés à les exprimer. Il s'agit de faire en sorte que les besoins soient traduits en choix de consommation et que ceux-ci conditionnent les choix de production et non plus l'inverse. Peut-on, par exemple, aider le secteur aérien, sans avoir une vision du type de mobilité, du type de tourisme souhaitable et soutenable ? Le même type de question se pose pour la plupart des industries (automobile, chimie...) ainsi que pour l'énergie et pour l'agriculture.

Ces choix devront ensuite être hiérarchisés, toujours dans un cadre collectif, et donner lieu à l'établissement de priorités qui guideront l'action publique. Mais ils devront aussi s'inscrire dans un calendrier à moyen et long terme pour leur donner une cohérence et constituer un cadre dans lequel les acteurs privés pourront situer leur action et dans lequel pourront être mises en place les actions rendues nécessaires par les choix économiques opérés (reconversion de certains territoires, formation et requalification des salariés...). Il s'agit en fait de mettre en place une planification démocratique et décentralisée qui associe tous les acteurs économiques et sociaux, aux niveaux national et local, sous le contrôle actif des habitants.

Cette planification inclura également le nécessaire développement des services et des investissements publics et s'appuiera sur la création de plusieurs pôles publics (santé, énergie...) dans des secteurs pour lesquels il sera jugé essentiel de faire prévaloir l'intérêt général. La crise actuelle remet en effet à l'ordre du jour la question des communs, c'est-à-dire de ces biens qui ne peuvent et ne doivent pas relever de la sphère marchande. De ce point de vue, outre l'extension du champ des services publics et une profonde réforme de leur gestion, il faudra également envisager l'appropriation collective de certaines entreprises ou de certains secteurs sous des formes qui aillent au-delà de simples nationalisations.

Reprendre la main sur les choix de production implique aussi de donner aux salariés le pouvoir d'y contribuer. Dans le système capitaliste, et dans le droit qui le consacre, l'entreprise appartient aux seuls propriétaires de son capital qui, dans le contexte néolibéral actuel, considèrent d'ailleurs qu'elle est davantage un actif financier à valoriser qu'un lieu de production de richesses. Or dans la réalité, l'entreprise est une entité où les détenteurs du capital coopèrent de façon conflictuelle avec les salariés sans

lesquels aucune richesse ne pourrait être créée. Il serait donc logique, puisqu'eux seuls créent de la valeur ajoutée, que ceux-ci puissent participer aux prises de décisions en étant représentés dans son conseil d'administration à égalité avec les actionnaires. Cet élargissement des conseils d'administration pourrait inclure d'autres parties prenantes, comme des représentants de la collectivité où l'entreprise est installée dans la mesure où elle entre nécessairement en interaction avec son territoire, en utilise les infrastructures et en modifie la physionomie.

Cette restructuration du système productif, et plus largement de notre modèle économique, passera bien sûr par l'abandon des traités de libre-échange (Ceta, Jefta...) et par l'établissement d'un nouveau mode de coopération internationale.

***Cette restructuration
du système productif,
et plus largement
de notre modèle
économique, passera
bien sûr par l'abandon
des traités de libre-
échange (Ceta, Jefta...)
et par l'établissement
d'un nouveau mode
de coopération
internationale.***



3.

Répondre aux urgences environnementales

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité tel qu'étudié et décrit par les milieux scientifiques frappe déjà les populations dans le monde entier et fait courir un risque immense à l'humanité entière à court terme. Les bouleversements actuels du climat et des océans renforceront à coup sûr les inégalités, les tensions, les affrontements entre les nations et impacteront donc les peuples, provoquant toujours plus de migrations et de flux de réfugié.e.s.

En France comme partout, ce sont les plus pauvres et les plus précaires qui sont les plus exposés aux catastrophes écologiques en cours, victimes de la malbouffe, de l'insalubrité des logements, des expositions dangereuses au travail, etc. Ce sont eux également qui souffrent le plus des difficultés d'accès au service public. Pour les 9 millions de citoyens qui vivent

en-dessous du seuil de pauvreté, la fin du mois est évidemment une préoccupation centrale.

Les crises sociale et écologique puisent leurs racines dans des décennies de politiques d'affaiblissement des conquits sociaux, des services publics et de désindustrialisation. Cette politique se poursuit et s'amplifie avec la politique ultra libérale du gouvernement Macron qui refuse l'indispensable investissement public et rémunère toujours plus le capital et les actionnaires, au détriment du travail et de l'environnement. Nous portons en commun, avec des organisations syndicales et environnementales, l'urgence de changer radicalement de modèle de société et d'agir contre la destruction programmée de notre environnement, la détérioration de nos conditions de vie et de travail, pour la justice sociale et la préservation des ressources de notre planète.

POUR LA CGT, IL Y A URGENCE À SE SAISIR DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT TEL QU'IL FONCTIONNE AUJOURD'HUI PILLE LES RESSOURCES NATURELLES ET PRIVE BON NOMBRE D'ENTRE NOUS À LEUR ACCÈS UNIVERSEL

Pour la CGT, les implications sociales des transformations des modes de production et de consommation doivent être le fil conducteur de la transition écologique.

La CGT porte de nombreuses revendications à la fois sociales et écologiques dont :

- << la relocalisation des outils de production avec des normes sociales et environnementales hautes ;
- << le développement du fret ferroviaire et des modes de transport respectueux de l'environnement ;
- << la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires ;
- << le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

Mieux contrôler les réglementations environnementales

De multiples outils sont à la disposition des pouvoirs publics pour agir en cohérence avec les objectifs affichés. Parmi ceux-ci la capacité des administrations des finances à mettre en œuvre et à contrôler les réglementations environnementales doit être préservée et développée.

Des services publics performants sont en effet un atout pour améliorer les performances énergétiques dans le secteur du bâtiment, dans les transports, dans les modes de production et de consommation. Cela suppose de développer l'expertise, la compétence et l'efficacité des services économiques et financiers.

Une fiscalité environnementale juste

La fiscalité environnementale, est un instrument économique qui peut contribuer à la transition



écologique à condition de l'inscrire dans des évolutions plus globales de la fiscalité. Elle représente en 2019 environ 58 milliards d'euros, soit plus de 5% des prélèvements obligatoires.

Des objectifs environnementaux n'ont été explicitement assignés à la fiscalité énergétique que récemment alors même que cette imposition est une imposition régressive en fonction des niveaux de revenus. En effet, la fiscalité énergétique (notamment fiscalité de l'électricité, des produits gaziers et pétroliers et la TVA afférente) représente un poids plus élevé dans le budget des ménages modestes que dans celui des ménages aisés.

La question d'une tarification du carbone de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre doit être posée.

Pour la CGT, il faut replacer la fiscalité carbone dans une stratégie fiscale d'ensemble socialement juste et efficace. Au-delà du taux, la question de l'injustice de l'assiette de la taxe carbone a été posée avec force lors de la crise de 2018. Cette fiscalité environnementale vise à modifier les comportements, elle doit donc être incitative : il faut favoriser les activités économiques ayant une empreinte écologique faible.

***La fiscalité
environnementale n'a ni
la vocation ni la capacité
de financer la transition
écologique mais elle peut
constituer un instrument
de financement donnant
de la visibilité et de la
lisibilité dès lors qu'une
cohérence dans les
financements publics
est recherchée avec la
réduction des dépenses
fiscales défavorables à
l'environnement et au
climat.***





4

Quels financements ?

Quelle que soit l'option retenue, le redémarrage de l'activité économique passera par la mobilisation d'énormes quantités d'argent public. La question qui se pose naturellement est donc celle du financement, avec en filigrane la crainte que ce soit toujours les mêmes qui paient la facture. À la lumière des expériences passées, cette crainte n'est pas infondée. Mais si certains s'emploient à faire entendre cette petite musique, ce n'est pas sans arrière-pensées. Il s'agit pour eux de rappeler que si quelques entorses ont dû être consenties aux dogmes néolibéraux, ceux-ci doivent rester intangibles.

Il y va en effet du maintien de leurs privilèges et ils ont raison de s'inquiéter du risque de voir la crise emporter l'édifice pseudo-scientifique bâti pour les défendre. Car en fait, il n'y a pas de problème de financement. Macron a raison quand, évoquant les mesures à prendre pour contenir le désastre, il a répété à plusieurs reprises « quoiqu'il en coûte ».

Mais le déficit ? Et la dette ?... Difficile d'oublier ce que les différents gouvernements et le chœur des médias bien-pensants nous serinent depuis des années. Et l'on comprend qu'il soit difficile de renoncer à utiliser ce prétexte pour imposer l'austérité au peuple et faire payer les pauvres. Et pourtant, on peut limiter le déficit et la dette publics, et surtout on peut les financer

sans douleur. C'est une question de choix politique, et donc bien sûr de rapport de forces.

Il convient d'abord de faire une différence entre les dépenses réalisées visant à faire prendre en charge par l'État une partie des pertes d'activité et de revenus des entreprises et des travailleurs. Elles pèseront donc sur le déficit public, d'autant qu'elles ne pourront être compensées par des recettes fiscales elles-mêmes amoindries par le ralentissement de l'activité. Et celles visant au contraire des investissements (dans la santé, les services publics, l'éducation, la formation, la reconstitution de filières industrielles, la transition écologique...) qui généreront à terme de la richesse, source de nouvelles rentrées fiscales à même de rembourser la dette qu'elles auraient pu engendrer.

Une profonde réforme fiscale

Plus fondamentalement, l'État a la possibilité de financer son surcroît de dépenses par une hausse ciblée et juste des impôts. Certes, il s'agit d'un tabou absolu pour les flatteurs du néolibéralisme et le ministre de l'Économie a déjà proclamé qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt. Pourtant, à y regarder de plus près, on peut penser que la période est propice à une levée de ce tabou et à une revalorisation du rôle



de l'impôt.

Cette réforme fiscale doit renouer avec l'esprit et la lettre de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui indique en son article 13 : « *pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.* ».

On peut succinctement en donner les grandes lignes :

INSTAURATION D'UN IMPÔT PROGRESSIF SUR LE PATRIMOINE.

Il ne s'agit pas simplement de restaurer l'ISF mais de bâtir un impôt sur une base plus large, reposant sur une collecte d'informations plus rigoureuse et sécurisée, avec des taux plus élevés et une plus forte progressivité. Si l'on craint une hypothétique fuite des grandes fortunes, que la réalité n'a jamais démontré, on peut mettre en place une taxe sur ces sorties. Faire contribuer les plus riches au financement des services publics (éducation, santé, infrastructures...) qui ont favorisé l'accumulation de leur richesse est un minimum qui devrait faire consensus à un moment où le caractère vital de ces services est reconnu de tous. Ce serait également un moyen de limiter la concentration du capital et ses effets délétères sur la démocratie, et de réduire les inégalités qui non seulement minent notre société mais constituent un frein à la croissance.

RELÈVEMENT DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS.

Il faut en finir avec le dumping fiscal, en particulier au sein de l'Union européenne, qui conduit à une baisse régulière du taux de cet impôt. Là encore, il est normal que les entreprises contribuent, à hauteur de leurs moyens c'est-à-dire de leurs bénéfices réels, au financement des biens publics qui ont permis leur activité. Cette contribution doit toutefois être juste et ne pas être plus lourde, comme aujourd'hui, pour les PME que pour les grandes

entreprises. Cela suppose de supprimer les niches fiscales (CICE, CIR...), exonérations diverses et autres failles fiscales qui profitent essentiellement à ces dernières. Cela implique aussi d'imposer les multinationales sur la base du bénéfice réel qu'elles réalisent en France (taxation unitaire), ce qui va bien au-delà de la taxe minimale proposée par le gouvernement pour les seules entreprises du numérique (taxe GAFA). Il serait en outre souhaitable que cet impôt sur les sociétés soit progressif et qu'il soit modulé en fonction des politiques sociales et environnementales des entreprises.

L'efficacité de la fiscalité sur les patrimoines et sur les entreprises nécessite bien sûr une **LUTTE DÉTERMINÉE CONTRE L'ÉVALUATION ET L'OPTIMISATION FISCALE**, ce qui nécessite que les moyens (humains, financiers et législatifs) soient donnés aux services fiscaux.

INSTAURATION D'UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

qui inclue tous les types de transactions et soit d'un niveau suffisant pour limiter réellement la spéculation. L'idéal serait que cette taxe puisse être mise en place au niveau européen mais, à défaut, la France doit en prendre l'initiative en allant au-delà de la petite taxe boursière existant actuellement.

RENDRE L'IMPÔT SUR LE REVENU PLUS PROGRESSIF EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE TRANCHES

et en portant le taux marginal à 65 %. À la base du contrat social, cet impôt doit être payé par tous c'est-à-dire dès le 1er euro de revenu, ne serait-ce que pour un montant symbolique, dans la mesure où il est la traduction concrète et consciente de la participation de chacun aux besoins de la collectivité. Pour qu'il soit juste, il faut aussi en supprimer toutes les niches dont l'utilité économique ou sociale n'est pas avérée. Et il

Jamais depuis longtemps les services publics n'ont été perçus aussi nécessaires par la population. Il ne devrait donc pas être difficile de justifier le financement de leur développement par la fiscalité. À condition toutefois que celle-ci soit juste et perçue comme telle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Obtenir un tel consentement à l'impôt suppose donc une profonde réforme du système fiscal. Ce doit même être une des bases du nouveau contrat social qui permettra de reprendre collectivement en mains notre avenir et d'envisager sereinement les jours d'après.

faut évidemment y réintégrer les revenus financiers (suppression du prélèvement forfaitaire unique) qui doivent être imposés comme ceux du travail.

BAISSE DE LA TVA ET INSTAURATION D'UN TAUX ZÉRO POUR LES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ. Cet impôt sur la consommation est particulièrement injuste car il pèse proportionnellement davantage sur les faibles revenus que sur les riches. Inclus dans le prix des produits achetés, il n'est pas acquitté de façon consciente et n'est donc pas perçu comme une contribution citoyenne. C'est d'ailleurs le fait qu'il soit considéré comme relativement indolore qui explique qu'il soit devenu la principale recette fiscale de l'État. La diminution des taux de TVA permettrait une réduction de la charge fiscale pour les bas et moyens revenus malgré le prélèvement opéré sur tous, comme nous le proposons, au titre de l'impôt sur le revenu,

RÉFORME DES IMPÔTS LOCAUX. Ces impôts, indispensables au financement des collectivités locales, doivent aussi permettre d'affirmer le lien entre les habitants et les entreprises et leur territoire. Mais ils doivent être rendus plus justes et, tout en respectant l'autonomie budgétaire des collectivités, éviter de creuser les inégalités territoriales par une concurrence fiscale mortifère. Un cadre national et une péréquation sont donc nécessaires.

LA TAXE FONCIÈRE POURRAIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS L'IMPÔT SUR LE PATRIMOINE, sous réserve que son produit puisse être attribué aux collectivités locales. Elle doit inclure la nécessité de lutter contre l'artificialisation des sols.

IL FAUT REVENIR SUR LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION en en révisant profondément les bases et en prenant en compte les revenus pour la rendre plus solidaire.

En ce qui concerne les entreprises, dont la contribution doit être rééquilibrée par rapport à celle des ménages, leur imposition au niveau local doit permettre de renforcer le lien avec le territoire sur lequel elles sont implantées et sur lequel elles agissent à des degrés divers. **L'IMPÔT ÉCONOMIQUE LOCAL POURRAIT ÊTRE TRANSFORMÉ EN IMPÔT**



POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES, composé de deux branches : l'une prenant en compte la valeur locative foncière et celle des équipements et biens mobiliers, le montant de cette taxe, dont les taux seraient déterminés par les collectivités étant modulé en fonction de la politique d'emploi et environnementale de l'entreprise ; l'autre relative aux actifs financiers des entreprises et dont les recettes seraient affectées à un fond national de péréquation.

Cette réforme fiscale doit prendre en compte, à tous les niveaux, la nécessité d'accélérer la lutte contre le changement climatique et favoriser la transition vers une économie décarbonée. À ce titre, il conviendra par exemple de revenir sur les exonérations fiscales accordées à certains modes de transport non durables (transport routier, aérien).

Naturellement, la mise en place d'une telle réforme, si nous réussissons à la faire adopter, prendra du temps et ses effets ne seront pas immédiats, même si certaines mesures peuvent et doivent être prises très vite, s'agissant notamment de la mise à contribution des plus riches à « l'effort de guerre » (pour reprendre le vocabulaire du Chef de l'État). À court terme, et ce n'est pas un problème, le déficit et la dette vont donc augmenter.



© AdobeStock - Rymden

5.

Et la dette ?

Le risque de dépendre des marchés financiers

Cette dette est actuellement financée par emprunts sur le marché financier. Pour l'instant, cela ne pose pas vraiment problème dans la mesure où les taux d'intérêt sont très bas, voire nuls ou même négatifs pour les échéances les plus courtes. La charge supplémentaire que cela génère demeure donc modeste et, dans un environnement où les liquidités sont abondantes, l'État trouve facilement preneur pour ses émissions, d'autant que la Banque centrale européenne a décidé d'accroître ses rachats de titres publics, ce qui sécurise les prêteurs. En effet, les titres qu'émet un État, qui représente sa dette, sont achetés directement par des investisseurs qui peuvent ensuite les revendre sur le marché où d'autres agents les acquerront. C'est sur ce « marché de l'occasion » qu'intervient la BCE pour racheter certains de ces titres.

Cette situation pourrait toutefois ne pas durer si les investisseurs venaient à considérer que le niveau de la dette devient insoutenable et si, en conséquence, les agences de notation dégradaient la note de la France.

Une mutualisation des dettes au niveau de l'UE, ou à tout le moins des dettes générées par la crise actuelle et par le financement de la transition écologique, atténuerait certes ce risque mais ne le supprimerait pas. L'impossibilité du moindre accord sur cette ques-

tion confirme d'ailleurs que l'UE est essentiellement une Europe de la finance dans laquelle la solidarité n'a aucune place. Bâti depuis l'Acte unique sous l'emprise de l'idéologie néolibérale, les traités qui la régissent montrent d'ailleurs à l'occasion de cette crise leur absurdité en même temps que leur nocivité. Au point que les dirigeants ont dû en hâte procéder à des révisions déchirantes, comme la suspension du Pacte de stabilité et de croissance. Mais c'est tout l'édifice qu'il faut reconstruire. À défaut, les politiques nationales devront refuser de s'inscrire dans ce carcan si elles veulent porter une alternative sérieuse.

Mais l'inconvénient majeur du recours à l'emprunt est qu'il met l'avenir du pays entre les mains des marchés financiers. Quelle que soit la politique de la banque centrale, ce sont eux qui décideront à quel moment ils considéreront que la dette devient insoutenable, décideront du prix à payer pour la financer et imposeront leurs conditions quant aux politiques à mettre en œuvre pour la réduire. C'est ce que l'on a vu lors de la crise de l'euro, où le diktat des créanciers a contraint certains pays à imposer une austérité drastique et d'importants reculs sociaux à leurs peuples. Ce ne sont plus alors les citoyens qui décident des choix économiques du pays, mais les marchés financiers en fonction des intérêts de leurs principaux acteurs.

L'État pourrait certes tenter de mobiliser une partie de l'épargne nationale, qui va exploser en cette période de confinement (impossibilité de consommer, craintes sur l'avenir), en lançant un emprunt auprès des particuliers.



Mais il devrait proposer une rémunération suffisamment attractive pour inciter les Français à dégarnir un peu leurs bas de laine et ce serait alors un formidable cadeau à ceux qui disposent des plus grandes réserves financières. Il pourrait aussi ponctionner directement celles-ci en imposant un emprunt forcé aux plus riches mais il serait plus efficace de recourir plus simplement à l'impôt.

Ces enjeux de financements d'intérêt public et de long terme, remettent au premier plan la question de la protection et de l'orientation de l'épargne populaire (Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire...). La forte progression de la collecte observée en mars, illustre bien l'attachement des ménages à cette forme d'épargne en même temps qu'elle offre une possibilité importante d'investissement de long terme en réponse aux besoins d'utilité publique et sociale sous réserve que l'exécutif en favorise l'utilisation par des taux d'intérêt adaptés et protecteurs.

Monétisation de la dette publique

Il y a pourtant d'autres solutions. La plus évidente est la monétisation de tout ou partie de la dette publique, c'est-à-dire son financement par la création monétaire via son rachat par la banque centrale. Malgré l'interdiction de financement des États et collectivités publiques qui lui est faite par ses statuts, la BCE s'est engagée dans cette voie lors de la crise de l'euro en rachetant des titres publics sur le marché secondaire.

Dans le cadre de la crise actuelle, elle a décidé d'élargir considérablement ces achats et d'assouplir les conditions qu'elle y mettait jusqu'alors. Elle devrait toutefois aller plus loin en acquérant ces titres à leur émission ou en prêtant directement aux États. Pourquoi en effet passer par l'intermédiaire des banques et autres grands investisseurs, qui souscrivent les titres pour les revendre ensuite à la BCE, si ce n'est pour habiller l'absurdité d'une interdiction inscrite dans le marbre des traités et engraisser au passage ces acteurs financiers ? C'est ce que fait déjà la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre vient de franchir, modestement, le pas en décidant de financer temporairement toutes les dépenses supplémentaires du gouvernement liées à la pandémie via la souscription de toutes les nouvelles émissions du Trésor.

Le recours à la création monétaire, dont l'objet est de créer les conditions de la création de richesses, serait en l'occurrence pleinement justifié, s'agissant précisément de rénover et développer les services publics et de remettre sur pieds l'appareil productif en l'adaptant aux nécessités de la transition écologique. Mais cela priverait les tenants du néolibéralisme de leur principal argument pour justifier l'austérité et les reculs sociaux.

Longtemps tabou, la question de la monétisation de la dette publique revient dans le débat et de plus en plus d'économistes en soutiennent la nécessité. Ainsi, l'économiste en chef de l'OCDE, Laurence Boone, peu suspecte d'hétérodoxie, a proposé dans une tribune publiée par le Financial Times que « *l'augmentation des dépenses publiques soit financée par une augmentation permanente de la masse monétaire, créée par les banques centrales, qui pourrait se substituer aux programmes financés par la dette.* » On ne saurait mieux dire.

D'un côté, nous avons besoin de centaines de milliards d'euros (au-delà de la dette existante) pour investir tout de suite dans les systèmes de santé et dans le développement des services publics. D'un autre côté, la BCE crée des milliers de milliards d'euros pour tout autre chose. Les 300 millions de citoyens européens sont en droit d'exiger la fin de cette aberration, et de définir démocratiquement l'usage de cette création monétaire astronomique.

Jusqu'à présent, lorsqu'un titre vient à échéance, l'État le rembourse à son détenteur, en l'occurrence à la BCE. Celle-ci rachète immédiatement de nouveaux titres pour le même montant. Il serait plus simple et plus clair qu'ils soient considérés comme une dette perpétuelle portée par la BCE. Mieux, pour ne pas entretenir une pure fiction comptable, la BCE pourrait annuler purement et simplement tout ou partie de la dette qu'elle détient sur les États. Elle pourrait assortir cette annulation de conditions quant à l'utilisation des fonds ainsi dégagés qui devraient permettre notamment le financement de la transition écologique et de l'amélioration des services public. Elle pourrait à cet égard s'appuyer sur les priorités établies dans le cadre de la planification.

On objectera sûrement que les traités européens lui interdisent de prendre une telle décision. Rien n'est moins sûr. Le TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) lui interdit (article 123) « d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions [...] des États membres » et d'acquérir « auprès d'eux [...] des instruments de leur dette ». Or les annulations de dette ne sont pas des crédits au sens strict et relèvent plutôt de dons, lesquels ne sont pas interdits. La BCE dispose donc d'une marge d'interprétation dont on a vu qu'elle savait user en justifiant l'achat de titres publics sur le marché secondaire par l'argument qu'il ne s'agissait pas d'un financement direct des États.

Mais plus largement la BCE dispose avec le paragraphe 2 de cet article d'une possibilité de prêter à des entités publiques si ces entités ont le statut d'ins-



titutions financière monétaire, comme la CDC, la filiale bancaire de BPI France, la Banque européenne d'Investissement ou, mieux encore, un fonds européen qui serait spécialement créé pour financer le développement des services publics. C'est une question de volonté politique, c'est-à-dire de rapport de forces.

La monétisation de tout ou partie de la dette publique par la BCE, et son éventuelle annulation, ne doit pas écarter la possibilité pour l'État d'annuler lui-même une partie de sa dette. L'annulation des dettes, y compris celles des États, a été une pratique courante tout au long de l'histoire, justifiée par la nécessité de ne pas laisser se perpétuer indéfiniment la domination des créanciers sur les débiteurs au risque de miner la cohésion sociale. L'annulation de la dette de l'Allemagne au sortir de la 2nd guerre mondiale est d'ailleurs un des facteurs qui ont contribué au « miracle allemand ». L'analyse effectuée en 2014 par le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC) a montré que plus de la moitié de la dette pouvait être à l'époque considérée comme illégitime et pouvait donc à ce titre être annulée.

Une telle décision, qui permettrait de mettre à contribution ceux qui ont bénéficié des politiques fiscales qui ont gonflé la dette tout en valorisant ainsi les cadeaux qui leur ont été faits, devrait toutefois épargner les petits épargnants qui ont placé leurs économies dans des titres publics et les salariés et retraités dont une partie des cotisations sociales a été placée par les organismes gestionnaires dans ce type de titres.



6.

Système bancaire et politique monétaire : faire autrement

Réformer et socialiser le système bancaire

Si les investissements publics joueront un rôle essentiel pour construire le monde d'après crise, ils ne seront bien sûr pas suffisants. Des investissements privés encore plus massifs seront nécessaires dont ils seront les catalyseurs et que la planification aura pour but d'orienter vers la satisfaction des besoins et des priorités de la société. Ces investissements auront naturellement besoin d'être financés. Les banques et à nouveau la banque centrale auront en conséquence un rôle essentiel à jouer.

Mettre le système bancaire, et plus largement la finance, au service de la société implique un important changement par rapport à ce qui se passe aujourd'hui où les banques, et notamment les plus grandes, financent davantage les marchés financiers et leurs opérations spéculatives que l'économie réelle et les besoins sociaux. Rompre avec cette situation suppose en premier lieu de scinder les activités bancaires entre les activités de détail (dépôts, crédits, gestion des moyens de paiement), indispensables au fonctionnement de l'économie, et les activités de marchés qui cannibalisent et fragilisent le financement de l'économie réelle quand elles ne sont pas franchement nocives. Seules les premières pourront accéder au refinancement de la banque centrale et bénéficieront d'un soutien public, tandis que les autres, totalement déconnectées de la création monétaire, seront exercées aux risques et périls de leurs seuls actionnaires. Cette séparation, en diminuant la taille des banques, limitera en outre leur influence politique et la capture de l'intérêt général qu'elles exercent aujourd'hui.

L'activité de crédit des banques de détail devra être encadrée afin de s'inscrire dans le cadre défini par la planification (obligation de détenir un minimum de titres publics, interdiction de financer les industries fossiles, priorisation de certains types d'investissement...) et leurs conseils d'administration devront être élargis aux représentants des salariés et des usagers afin d'y faire prévaloir l'intérêt général. De leur côté, les activités de marchés seront stric-

tement réglementées et contrôlées, notamment s'agissant de la finance de l'ombre, et les opérations les plus nocives seront interdites.

Parallèlement, un véritable pôle financier public, sous contrôle social, sera constitué sur la base des établissements et institutions financiers publics actuels (Banque de France, Caisse des dépôts, Crédit foncier, la poste, Agence française de développement, BPI, CNP, Sfil...), dont la liste aura vocation à s'élargir, afin de constituer une force de frappe financière exclusivement régie par la recherche de l'intérêt général.

Ces réformes de court terme, indispensables pour assurer le financement de la modernisation de l'appareil productif et de la transition écologique, s'inscriront dans une perspective plus large de socialisation du système bancaire, seul moyen de redonner aux populations, aux acteurs de la société civile et aux élus politiques la capacité de reprendre en mains la question du financement de l'activité économique aux niveaux local, régional et national.

Une autre politique monétaire

La nécessité pour les banques de se refinancer auprès de la banque centrale fournit le moyen principal d'orienter leur activité de crédit à condition toutefois que la politique monétaire soit profondément modifiée. On le sait en effet, les milliards dont la BCE a inondé les banques depuis la crise financière de 2008 ont peu financé l'économie réelle et ont surtout alimenté la spéculation sur les marchés financiers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les autorités monétaires, conscientes de cet état de fait, ont eu de plus en plus recours à ce qu'elles appellent des instruments non conventionnels, dont un financement plus direct des acteurs économiques via l'achat de titres sur le marché. Mais cela ne suffit pas.

Dans le cadre de la crise actuelle, la BCE a sorti le « bazooka monétaire » en élargissement considérablement le volume de ses interventions. Mais elle a gardé le même schéma qu'antérieurement même si elle tente d'inciter les



banques à utiliser ces liquidités pour accroître leurs crédits à l'économie.

Cette réaction vigoureuse était certes nécessaire mais elle risque de se heurter aux mêmes limites que précédemment. Les fonds qu'elle met quasiment sans limite et gratuitement à la disposition des banques ont de fortes chances de se retrouver sur les marchés financiers où ils alimenteront de nouvelles bulles financières, porteuses de la menace d'une future crise d'ampleur.

Pour éviter ce risque, il faut que la BCE refinance les banques de façon sélective en modulant les taux d'intérêt qu'elle leur impose en fonction de la nature des créances que celles-ci apportent en garantie.

Les crédits affectés aux investissements socialement utiles, à la promotion de l'emploi et de la formation des salariés, au développement harmonieux des territoires, aux services publics ou aux politiques environnementales pourront ainsi bénéficier de taux faibles, voire nuls, tandis que ceux destinés à financer des projets inutiles, des opérations purement financières ou la spéculation seront pénalisés par des taux élevés, voire prohibitifs. De même, les taux des réserves obligatoires que les banques doivent constituer auprès de la banque centrale devraient être différenciés selon le type de dépôts que celles-ci collectent ou de crédits qu'elles accordent.

Cette intervention directe de banque centrale dans le financement de l'économie, par la monétisation de la dette publique et le refinancement sélectif, rend bien sûr

nécessaire l'instauration d'un réel contrôle social sur cette institution.

Cela pourrait commencer par l'ouverture de ses instances aux représentants des différents acteurs sociaux afin que les critères retenus et les choix opérés répondent aux priorités définies collectivement dans la société. Cela obligera également à revenir sur son indépendance, un concept imposé par les théoriciens néolibéraux et dont on a vu combien il servait leur stratégie.

A-t-on besoin d'un drone monétaire ?

L'intervention de la banque centrale pourrait-elle prendre la forme d'une « monnaie hélicoptère » ?

Cette idée, reprise d'une image évoquée par le théoricien monétariste Milton Friedman, a été lancée il y a quelques années par plusieurs économistes et organisations de la société civile. Partant du constat que la création de monnaie de la banque centrale passant par les banques ne profitait pas à l'économie réelle et que ses interventions sur le marché accroissaient les inégalités en favorisant les détenteurs d'actions dont les cours augmentaient, ils suggéraient de mettre directement cette création monétaire au service de la population.

Sous le slogan « Quantitative easing for people » (« Assouplissement quantitatif pour le peuple »), cela consistait à ce que la BCE verse une somme forfaitaire, de façon régulière et inconditionnelle, à tous les habitants de la zone euro. Cette proposition a été reprise il a peu par quelques économistes qui en ont moder-

nisé la dénomination, parlant désormais d'un « drone monétaire », et surtout qui en ont élargie la cible, qui concernerait non seulement les ménages mais aussi les entreprises et l'État.

Mettre la création monétaire de la banque centrale au service de la société est indispensable. Mais il n'est pas sûr que l'hélicoptère ou le drone monétaire soient les outils pertinents. Ils reposent en effet sur une conception erronée de la monnaie, conçue comme exogène à l'économie réelle alors qu'elle lui est endogène et fonction de ses besoins.

De même, permettre à la BCE de financer directement des entreprises pourrait s'avérer souhaitable, à condition qu'elle s'assure qu'il s'agit d'investissements répondant à des besoins d'intérêt général. Or cela n'est possible que si elle s'appuie sur des institutions financières publiques (Caisse des dépôts, BPI) ou sur un pôle financier public tel qu'évoqué ci-dessus, dont la mission est précisément d'étudier les projets d'investissement et d'en apprécier l'utilité au regard des choix collectifs.

La réforme bancaire proposée plus haut et la mise sous contrôle social des banques devrait en outre permettre d'orienter vers les entreprises les refinancements qu'elles obtiennent auprès de la BCE. Quant au financement direct de l'État, la monétisation de la dette publique y répond.

Conclusion

En finir avec le néolibéralisme qui gangrène nos sociétés, accroît les inégalités et détruit notre environnement est indispensable. La crise sanitaire et ses lourdes conséquences humaines, économiques et sociales peut être l'occasion d'une prise de conscience partagée quant à la nécessité de remettre en cause le productivisme, le consumérisme et une mondialisation guidée par la seule recherche du profit d'une minorité.

On peut donc sortir de cette crise par le haut en faisant des choix qui libèrent l'avenir. Des alternatives existent, des propositions sont portées par les uns et les autres, les outils sont disponibles, mais il faut que tout cela fasse l'objet de larges débats publics. C'est la condition pour construire des choix collectifs qui rassemblent le plus grand nombre et favorise en conséquence la large mobilisation qui permettra de les imposer. Les jours d'après pourront ainsi renouer avec les jours heureux.

Verser un revenu supplémentaire aux ménages serait évidemment bienvenu pour beaucoup mais ne serait efficace que si l'on tient compte de l'utilisation qu'ils vont en faire (épargner ou consommer) et de leurs besoins réels, c'est-à-dire si l'on différencierait le montant du versement selon les caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires. Cela aboutirait à faire jouer à une institution non élue un rôle en matière de redistribution des revenus qui relève de choix collectifs et donc des gouvernements.



Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66
Fax : 01 55 82 76 69
Courriel : contact@cgtfinances.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

